



La Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023

Enjeux pour la CSN

Conseil confédéral

18 et 19 juin 2018



La Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023

- ◆ La stratégie découle du Rendez-vous national sur la main-d'œuvre qui a eu lieu en février 2017
- ◆ La stratégie prévoit un investissement de plus de 1,3 G\$ sur cinq ans. Elle est issue de la concertation des divers acteurs du marché du travail et elle est portée par les partenaires

Le contexte économique

- ◆ Le Québec est dans un contexte de croissance de l'économie et de l'emploi (224 800 emplois créés au Québec de 2014 à 2018). Le taux de chômage a atteint 6,1 %, soit le plus bas depuis 1976
- ◆ Le vieillissement de la population, les départs à la retraite et la disponibilité de la main-d'œuvre (pour les 10 prochaines années) modifieront les règles entourant le marché du travail
- ◆ La disponibilité de main-d'œuvre pour l'économie, les régions et les entreprises : l'immigration, la hausse du taux d'activité des 65 ans et plus, l'intégration des jeunes sur le marché du travail
- ◆ Plusieurs régions vivent des tensions importantes au niveau du marché du travail
- ◆ Plusieurs métiers vivent également ces tensions
- ◆ Le pire est à venir!

Le contexte politique

- ◆ Projet de loi n° 70 : les règles du jeu changent
- ◆ Un Rendez-vous national sur la main-d'œuvre en février 2017
- ◆ La CPMT et son important réseau partenarial au cœur des suivis
- ◆ Un comité de pilotage mandaté pour assurer les suivis
- ◆ Des pressions importantes de la part des fédérations et des regroupements d'employeurs pour trouver des solutions à leur goût
- ◆ Un gouvernement fédéral de plus en plus « curieux » sur les questions de main-d'œuvre au Canada
- ◆ Le budget de mars 2018
- ◆ La Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023

La Stratégie nationale sur la main-d'œuvre (4 axes)

1. Connaître et diffuser les besoins actuels et futurs du marché du travail (77,9 millions)

- ◆ AXE 1.1 : Produire une information juste sur le marché du travail
- ◆ AXE 1.2 : Diffuser efficacement l'Information sur le marché du travail et sur l'offre de formation
- ◆ AXE 1.3 : Mettre en œuvre des projets innovants

La Stratégie nationale sur la main-d'œuvre (4 axes)

2. Disposer de suffisamment de travailleuses et de travailleurs (802 millions)

- ◆ AXE 2.1 : Améliorer l'intégration des personnes immigrantes en emploi
- ◆ AXE 2.2 : Favoriser l'intégration en emploi du plus grand nombre de travailleuses et de travailleurs possible
- ◆ AXE 2.3 : Soutenir et accompagner les employeurs dans leur adaptation aux transformations du marché du travail
- ◆ AXE 2.4 : Soutenir la formation dans des domaines stratégiques
- ◆ AXE 2.5 : Faciliter la mobilité géographique de la main-d'œuvre

La Stratégie nationale sur la main-d'œuvre (4 axes)

3. Améliorer la flexibilité et l'agilité dans le développement des compétences (394,7 millions)

- ◇ AXE 3.1 : Mieux adapter l'offre de formation aux besoins des milieux de travail et des régions
- ◇ AXE 3.2 : Mieux préparer à l'intégration, au maintien et à l'avancement sur le marché du travail
- ◇ AXE 3.3 : Accroître la productivité sur le marché du travail par la formation continue

4. Adapter les milieux de travail (63,1 millions)

- ◇ AXE 4.1 : Adapter les milieux de travail aux nouveaux modes d'organisation du travail
- ◇ AXE 4.2 : Promouvoir la qualité de vie au travail

Les leviers

- ◆ Le système d'éducation
- ◆ Les services publics d'emploi (accompagnement permettant aux individus de cheminer vers l'emploi, offre de services aux entreprises en gestion des ressources humaines)
- ◆ Le système d'immigration (informe, recrute et sélectionne des candidates et des candidats à l'immigration permanente et temporaire). De plus, il favorise l'intégration linguistique et sociale et collabore avec Emploi-Québec pour l'insertion en emploi
- ◆ Fiscalité (la déduction aux travailleurs et les divers crédits d'impôts)
- ◆ Intervention des ministères
 - Politique bioalimentaire 2018-2025; Stratégie de la recherche et de l'innovation 2017-2022; Stratégie et plan d'action en économie numérique; Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020; Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026; Stratégie québécoise de l'exportation 2016-2020; Stratégie québécoise de développement de l'aluminium; L'initiative des Manufacturiers innovants; Stratégie maritime du Québec; Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021 – Ensemble pour l'égalité; Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023; Faire du Québec une destination touristique de choix, reconnue pour la qualité de sa main-d'œuvre; Stratégie quinquennale de gestion des ressources humaines

1^{re} orientation – Connaître et diffuser les besoins actuels et futurs du marché du travail – Mesures et investissement totaux

- ◇ Mettre en place une veille prospective du marché du travail (7,1 M\$)
- ◇ Améliorer la connaissance des besoins de main-d'œuvre au Québec et dans les régions (19,3 M\$)
- ◇ Créer un Carrefour de l'emploi et de la formation dans la nouvelle plateforme Web gouvernementale (2,7 M\$)
- ◇ Développer une vision concertée de la promotion et de la valorisation des métiers et des professions (6,3 M\$)
- ◇ Augmenter le recours à l'information sur le marché du travail (IMT) dans les activités d'orientation scolaire et professionnelle (250 K\$)
- ◇ Mettre en œuvre, sous forme de projets pilotes, des initiatives novatrices qui répondent aux enjeux du marché du travail régional (30 M\$)
- ◇ Déployer des agentes et des agents de concertation régionaux pour faire émerger des projets collectifs (7,5 M\$)

2^e orientation – Disposer de suffisamment de travailleuses et de travailleurs – Mesures et investissement totaux

- ◇ Mettre en place un système de déclaration d'intérêt pour la sélection des personnes immigrantes
- ◇ Mettre en œuvre une nouvelle approche intégrée de prospection et d'attraction des travailleuses et des travailleurs qualifiés
- ◇ Faciliter l'accès aux employeurs au recrutement international
- ◇ Développer et mettre en œuvre une stratégie de rétention des travailleuses et des travailleurs étrangers temporaires ainsi qu'une stratégie de rétention des étudiantes et des étudiants étrangers (12 M\$ déjà financés + 5,8 M\$)
- ◇ Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et des minorités visibles ou ethniques dans la fonction publique (14 M\$)

2^e orientation – Disposer de suffisamment de travailleuses et de travailleurs – Mesures et investissement totaux (suite)

- ◇ Bonifier le soutien à l'embauche des personnes immigrantes (PRIIME et OPOP) (46 M\$ dont 27,5 M\$ déjà financés)
- ◇ Réduire les contraintes à l'intégration des personnes immigrantes dans l'industrie de la construction
- ◇ Favoriser l'apprentissage du français (MIDI = 120 M\$ dont 80 M\$ déjà financés) + (MTESS = 18 M\$ dont 8 M\$ déjà financés) + (MEES = 0,88 M\$ déjà financés)
- ◇ Développer les compétences des agentes et des agents d'aide à l'emploi quant à la réalité des personnes immigrantes (0,3 M\$)
- ◇ Bonifier les crédits d'impôt pour encourager l'effort de travail (63,8 M\$).
Crédits d'impôt pour les travailleurs d'expérience (164,4 M\$)
- ◇ Initiative ciblée pour les travailleuses et travailleurs expérimentés (ICTE) (35 M\$)

2^e orientation – Disposer de suffisamment de travailleuses et de travailleurs – Mesures et investissement totaux (suite)

- ◇ Favoriser l'intégration au marché du travail des personnes handicapées (37 M\$ dont 8 M\$ déjà financés)
- ◇ Soutenir l'intégration et le maintien en emploi des membres des Premières Nations et des Inuits (4,8 M\$)
- ◇ Soutenir l'intégration des personnes judiciairisées au marché du travail (2,4 M\$)
- ◇ Augmenter la présence des femmes dans les emplois à prédominance masculine (0,9 M\$)
secteur bioalimentaire (0,4 M\$)
- ◇ Soutenir plus d'entreprises avec les services publics d'emploi (95,7 M\$ dont 88,4 M\$ déjà financés)
- ◇ Offrir aux employeurs des séminaires de sensibilisation aux nouvelles conditions du marché du travail caractérisées par une situation de plein emploi et aux façons d'y faire face (1,66 M\$)

2^e orientation – Disposer de suffisamment de travailleuses et de travailleurs – Mesures et investissement totaux (suite)

- ◇ Diplômer davantage d'étudiantes et d'étudiants dans le domaine des sciences et technologies et dans celui des soins infirmiers (46 M\$)
- ◇ Bonifier l'appui aux centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) (20 M\$)
- ◇ Attirer une relève de talent et maintenir une expertise de haut niveau dans les emplois du secteur de la santé et des services sociaux
- ◇ Compenser les frais de recrutement et d'installation des travailleuses et des travailleurs qui s'implantent dans une autre région (3,1 M\$)
- ◇ Bonifier le programme de déplacement des travailleuses et des travailleurs agricoles afin de l'adapter aux nouveaux besoins des entreprises (1,75 M\$)

3^e orientation – Améliorer la flexibilité et l’agilité dans le développement des compétences – Mesures et investissement totaux

- ◇ Réviser la gestion de l’offre de formation pour l’assouplir et l’adapter aux réalités des régions, particulièrement celles éloignées (15 M\$)
- ◇ Développer des projets d’apprentissage ou la mise en œuvre de compétences en milieu de travail et favoriser le développement de l’offre d’alternance travail-études (7,7 M\$ dont 4,7 M\$ déjà financés)
- ◇ Élargir le Programme incitatif pour l’accueil de stagiaires (5 M\$)
- ◇ Bonifier le crédit d’impôt pour stage en milieu de travail (3,6 M\$)
- ◇ Améliorer la reconnaissance des acquis et des compétences (MIDI 4 M\$ + MEES 14,5 M\$ dont 14 M\$ déjà financés)
- ◇ Ajouter des compétences de base dans les normes professionnelles
- ◇ Accroître la fluidité des parcours de formation collégiale (6,3 M\$)
- ◇ Développer l’offre de formation continue au collégial et en formation professionnelle (61 M\$ dont 34,3 M\$ déjà financés)

3^e orientation – Améliorer la flexibilité et l’agilité dans le développement des compétences – Mesures et investissement totaux (suite)

- ◇ Bonifier le Programme de formations de courte durée privilégiant les stages (55 M\$)
- ◇ Soutenir les travailleuses et travailleurs saisonniers (6,4 M\$)
- ◇ Soutenir les travailleuses et travailleurs du secteur de la culture (MTESS 24,9 M\$ dont 16,5 M\$ déjà financés et MCC 6,1 M\$ dont 2,9 M\$ déjà financés)
- ◇ Développer les compétences numériques des travailleuses et des travailleurs ainsi que des personnes en chômage (9,2 M\$ dont 5,1 M\$ déjà financés)
- ◇ Soutenir la formation continue dans l’industrie des produits forestiers (35 M\$ dont 30 M\$ déjà financés)
- ◇ Favoriser le développement des compétences de la main-d’œuvre du secteur public de la santé et des services sociaux
- ◇ Développer l’offre de formation continue en ligne pour le secteur bioalimentaire (1,5 M\$)
- ◇ Favoriser la formation qualifiante des travailleuses et des travailleurs en emploi dans les PME (75,4 M\$)

4^e orientation – Adapter les milieux de travail – Mesures et investissement totaux

- ◆ Élaborer un guide de bonnes pratiques en entreprise en matière de qualité de vie au travail (QVT) (60 K\$)
 - ◆ Favoriser l'activité physique en milieu de travail (63 M\$)
-

La CSN croit que le gouvernement aurait dû inclure des mesures concernant

- ◆ La conciliation famille-travail-études
- ◆ L'organisation du travail

Quelques priorités syndicales

- ◇ Éviter l'instrumentalisation de l'immigration aux seuls profits des employeurs
- ◇ Viser une intégration, une régionalisation, une reconnaissance des diplômes et un programme de francisation réels
- ◇ Assurer une intégration respectueuse aux bassins de populations éloignées du marché du travail
- ◇ Offrir des formations qualifiantes, transférables et reconnues
- ◇ Augmenter la responsabilité des employeurs et non seulement de l'État
- ◇ Reconnaître les compétences
- ◇ Adopter des lois du travail plus inclusives et adaptées